

## Relevé de conclusions du Conseil Documentaire du 13 avril 2018

### Sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation relevé du conseil documentaire du 06 avril 2017
2. Rapport d'activités du SCBU 2017
3. Politique contractuelle Aix-Marseille Provence Méditerranée
4. Budget 2018
5. Horaires d'ouverture BU
6. Projet exposition BU Villa Romaine St-Michel
7. Questions diverses

### Etaient présents :

1. M. Eric BOUTIN, Président de l'UTLN
2. M. Daniel Eymard, Conservateur Général Directeur SCBU Toulon
3. Mme Marion ASTIER, Représentant personnel BIATSS
4. Mme Françoise BERNARDI, Personnel scientifique des bibliothèques (Bibliothèque Droit Toulon)
5. Monsieur Johann BERTI, Directeur du SCD Aix-Marseille
6. Mme Lucie CARLIER, représentant titulaire des étudiants
7. Mme Coralie DUNAN, Personnel scientifique des bibliothèques (Bibliothèque Campus La Garde)
8. M. Christian GERINI, Enseignant-chercheur
9. M. Nicolas HUCHET, Enseignant-chercheur
10. Mme Sarah HURTER, Directrice SCD de Nice
11. M. Rayann MOUSLIM, Vice-président étudiants
12. Mme Emmanuelle NIGRELLI, Enseignant-chercheur
13. Mme Christine LEROUX, Enseignant-chercheur
14. M. Xavier LEROUX, Enseignant-chercheur : Arrivée à 11h00
15. M. Yannick PERROT, Représentant personnel BIATSS
16. Mme Claire REMOND, Bibliothécaire
17. Mme Zitoune ZAINROU, représentant titulaire des étudiants

Par décision du Conseil d'Administration n° CA-2017-16 du 06/04/2017 ont été désignés représentants siégeant au conseil documentaire du service commun :

- Madame Emmanuelle NIGRELLI, représentante des personnels enseignants et enseignants-chercheurs
- Madame Lucie CARLIER, représentante titulaire des étudiants
- Madame Zitoune ZAINROU, représentante titulaire des étudiants

Début de séance : 10h10 (salle Recherche BU)

### **1. Approbation du relevé de conclusions du Conseil Documentaire du 06 avril 2017**

Le relevé de conclusions du Conseil Documentaire du 06 avril 2017 a été approuvé, sauf 2 absentions.

### **2. Rapport d'activités du SCBU 2016**

Présentation sur écran du rapport d'activités du SCBU en 2017 par M. Eymard :

Ce rapport présente l'activité et les projets du SCBU pour la dernière année du contrat pluriannuel 2012-2017. Il confirme la hausse de la fréquentation des bibliothèques, coïncidant avec une politique de diversification et de promotion de l'offre de service depuis le début du contrat. Dans un contexte d'évolution des pratiques de lecture l'usage de la documentation se maintient, promu par les formations en méthodologie documentaire et soutenu par le travail des acquéreurs et les moyens budgétaires mis à disposition par la gouvernance de IUTLN. Sont présentés également dans le rapport les projets sur lesquels le SCBU a travaillé en 2017 : l'installation de nouveaux équipements numériques pédagogiques, la préparation de l'extension des horaires d'ouverture, la relance de l'archive ouverte HAL et l'appel d'offre pour le nouveau système de gestion de bibliothèque mutualisé (SGBM).

Le rapport d'activités 2017 est validé à l'unanimité.

### **3. Politique contractuelle Aix-Marseille Provence Méditerranée**

En préparation du volet documentaire du contrat pluriannuel d'AMPM, les responsables des services documentaires des établissements ont collaborés depuis octobre 2017 pour établir un projet commun synthétisé dans un rapport rédigé par Madame Maubernard. Ce rapport est présenté, produisant d'une part un état des lieux de la fonction documentation dans le site universitaire Aix-Marseille Provence Méditerranée et d'autre part des pistes de coopération documentaire pour la période 2018-2022 :

- La politique documentaire
- La formation en méthodologie documentaire
- La valorisation de la recherche
- La qualité de vie étudiante
- La formation continue des personnels de bibliothèques.

Un groupe de travail commun sur la formation en méthodologie documentaire sera opérationnel dès 2018.

La politique de site AMPM est votée à l'unanimité.

#### **4. Budget prévisionnel SCBU 2018**

Présenté sous format GBCP, le budget s'inscrit dans la continuité, avec un socle de 480 k€ haussé l'année précédente pour l'abonnement à Cairn.

Les projets SCBU 2018 retenus : l'installation du nouveau site WEB et le réaménagement de la BU de Droit, finançables à 80% par subventions des collectivités territoriales, et l'installation du système de gestion des bibliothèques mutualisé (SGBM) de 50k€ financés sur le fond de roulement de l'UTLN.

Le budget prévisionnel 2018 ayant déjà été voté par le CA fin 2017, un vote n'est pas jugé nécessaire.

#### **5. Horaires d'ouverture BU**

Les bibliothèques La Garde et droit Toulon testent une ouverture élargie en soirées de 19h à 20h30 depuis le 15 janvier 2018. Il était prévu que ces BU ouvrent également toute la journée le samedi, mais ce volet a été repoussé pour des raisons administratives.

Depuis novembre 2017, les deux bibliothèques ont été dotées d'un outil de mesure de la fréquentation plus fiable, et plus fin (Affluences) : granularité à la ½ heure, calcul du nombre de visiteurs présents... etc. En raison de l'hétérogénéité des données, il n'est pas possible de conduire des comparaisons fiables avec les années précédentes. Françoise Bernardi et Coralie Dunan ont présenté aux membres du conseil documentaire un document proposant des pistes d'évaluation à partir des données recueillies sur la période du 15/01/2018 au 07/04/2018.

Cette première évaluation montre l'impact de l'ouverture tardive sur l'augmentation du nombre de présents dans les bibliothèques à partir de 17h. Le nombre moyen de visiteurs présents sur cette période est de 56 à La Garde et 49 en Droit à 18h30 ; de 42 à La Garde et 38 en Droit à 19h ; de 26 à La Garde et de 25 en Droit à 19h30 ; et de 16 dans les deux BU à 20h. D'autres indicateurs ont été présentés : le pourcentage de visiteurs présents, ou des entrées, en soirée, par rapport au nombre de visiteurs présents, ou d'entrées, sur l'ensemble de la journée, le nombre et la part des prêts réalisés en soirée, la répartition du nombre de visiteurs présents en soirée selon les jours de la semaine... etc.

Cette présentation a donné lieu à un débat confirmant la nécessité de construire des indicateurs pertinents et opérationnels, mais soulignant aussi la difficulté, et les biais possibles, de cette évaluation qualitative. Monsieur Nicolas Huchet a évoqué la possibilité d'en faire le sujet d'un projet tuteuré pour les étudiants de l'UFR Economie-Gestion, ce qui est apparu comme une perspective extrêmement prometteuse aux membres du conseil.

#### **6. Projet d'exposition BU Villa Romaine St-Michel**

Le Centre Archéologique du Var avait réalisé de 1968 à 1985 des fouilles au lieu-dit Saint Michel, sur la commune de La Garde, à l'occasion de la construction de l'Université. Une huilerie, des thermes d'époque romaine ainsi que le probable coursier d'un moulin, avaient été mis au jour. A l'occasion des festivités organisées dans le cadre du cinquantenaire, les pièces archivées ont été récupérées pour une exposition qui aura lieu du 29 mai au 14 octobre 2018 à la BU du campus La Garde. Seront présentés des mobiliers, des maquettes et des films documentaires. Le vernissage le 28 mai à 18h00 sera précédé par une visite commentée

des fouilles et une conférence présentée par Jean-Pierre Brun, professeur au Collège de France, directeur des opérations archéologiques et commissaire de l'exposition.

Tout au long de la durée de l'exposition, des actions de médiation seront assurées par le Centre Archéologique du Var, notamment des visites pour des établissements scolaires (en juin), des Cafés' Archéo pour les étudiants à la rentrée.

## 7. Questions diverses

- Monsieur Huchet demande pourquoi les annales ne sont plus numérisées en économie ? Le poste de la responsable de la BU EGM qui s'en chargeait est vacant depuis un an mais il devrait être remplacé l'an prochain.
- Comment est pris en charge le coût du service en ligne de formation à l'orthographe Voltaire ? Le SCBU joue son rôle de mutualisation en payant l'abonnement pour 1000 étudiants (2000 étudiants l'an prochain). Le coût de la certification, réservée aux étudiants ayant atteint un niveau suffisant, devrait être pris en charge dans l'avenir par les composantes dont les enseignants encadrent le travail accompli. Monsieur le Président fait remarquer qu'à terme Voltaire sera remplacé par l'[UOH](#).

Fin de séance : 12h10